Document généré le 19 sept. 2024 00:19

Moebius
Écritures / Littérature

mœbius

Le poète et le député
Un conte à rebours

Michel Bujold

Numéro 16, hiver 1983

URI : https://id.erudit.org/iderudit/15946ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (imprimé)
1920-9363 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bujold, M. (1983). Le poète et le député : un conte à rebours. *Moebius*, (16), 50–54.

Tous droits réservés © Éditions Triptyque, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le poète et le député
(un conte à rebours)

— 1 —

Ça se passait déjà en 1970. Cette année-là, deux jeunes hommes voulaient se faire élire comme député pour le comté St-Jacques à l'Assemblée Nationale de Québec. L'un représentait le Parti Politique, l'autre le Parti Poétique. Ce fut une guerre de mots, de promesses, de coeur, de tête. Ce fut une guerre sans victime. Tous deux furent élus. Le premier l'emporta par quelques milliers de votes. Le dernier triompha grâce à quelques voix. Ce fut une campagne propre et honnête.
Il y eut pourtant un léger accrochage. L'élu des voix trouvait logique que, dans un comté ayant de grandes faiblesses économiques (quelqu'une racontait que certaines familles mangeaient des rats... ouac!!!), le député devait céder entièrement son salaire à une administration commune du comté en vue de faire face aux problèmes d'urgence (par exemple, on pouvait se servir de cet argent pour partir un grand restaurant de cuisine populaire. La gratuité alimentaire, autrement dit). De quoi alors vivrait le député? Hein! Hein! Qu'à cela ne tienne! On ferait des accidents pour embarquer le député qui ferait du pouce sur la 20 entre Montréal et Québec, on se garrocherait pour lui donner des vêtements usés mais respectables, on ferait la queue pour lui faire une place dans sa maison, pour l'engraisser dans sa cuisine. Ainsi on aurait là un élu vraiment représentatif de tous les électeurs du comté et même du Québec tout entier!
L'élu des votes trouva l'idée choquante et qualifia le plan de son vis-à-vis de folklorique. L'élu des voix réagit aussitôt en traitant l'autre de: «folklorique touémême!» Ce fut la rupture. L'élu des votes partit pour Québec et l'élu des voix resta à Montréal.

— 2 —

Pendant des années ils firent ce qu'ils avaient à faire. Et ils le firent bien. L'élu de Québec épousa la cause du Parlementarisme, on l'appela, le député. L'élu de Montréal se maria avec le Carré St-Louis, on l'appela, le poète. Chacun à sa façon disait oui au Québec.

Un jour de l'année 1976, le Québec en majorité porta le Parti Politique jusqu'au pouvoir. Ce fut le résultat d'un immense travail. Le Parti Poétique non plus ne chômait pas. Le poète achetait des calepins de poche à couverture noire. Il les remplissait de ses pensées et de ses images que les vents de l'automne distribuaient aux quatre coins du Carré et de la ville. Tandis que le Magistrat omnipotent plaidait la cause de ses Zoolimpics, à pieds, en taxi, en bâtiments, le poète draguait les rues et dans ses mains chercheuses d'outils et de clefs, le crayon et le papier se transmuaient en pinceau, en peinture de couleurs et en briques. C'était l'époque du Vol de la Nuit Blanche du poète évadé de la Nuit de la Poésie.
Puis un autre jour, brusquement, ce fut l'allunissage. Au cours d'une de ses chasses primitives, le poète se retrouva coincé à la caisse du super-marché DOMINION entre le gérant et une détective-matrone. Il avait quelques steaks de cachés dans sa sceinture. L'incident stupéfia quelques admirateurs qui le croyaient végétarien à cause de sa taille d'androgyne; ce fut une surprise pour ceux qui ne pensaient pas qu'un poète ça mangeait. Enfin ce fait divers confirma la thèse de certaines intelligences universitaires qui ont toujours cru que le poète est un omnivore. Sans aucune pitié, le giboyeux marché Dominion poursuivit le poète jusque devant les tribunaux suralimentés. Il s'en tira avec une amende grâce à l'assistance judiciaire d'un avocat qui croyait au tiers monde de la poésie.

— 3 —

Les années passèrent. Les pages tournaient. Le député se consacra de plus en plus à la politique. Il en fit son ministère. A un moment donné, le Parti Politique jugea urgent de placer le peuple du comté du Québec devant un véritable choix matrimonial officiel. Mais, signe des temps, le poète ne cohabitait plus avec sa première épouse, la St-Louis. Il l'avait ouvertement trompée avec une cybelline blonde qui l'entraîna à l'est du coeur de la ville. Mais la St-Louis elle-même n'avait-elle pas jadis entretenu des relations louches - voire même coupables - avec un beau poète frisé et naufragé? Et en ces temps élargissants, ne flirte-t-elle pas avec Gaston le Mirobol aussi poète et haut parleur?
Le peuple sent tout, sait tout, voit tout. A cause de ces histoires troubles il hésita et répondit non au oui. Mais comme un époux qui refuse le divorce, le député

ministériel réitéra son oui et son comté lui fit écho: oui oui oui oui oui oui oui... Le poète aussi resta fidèle à sa façon. Il replongea hardiment dans le liquide amniotique qui relie nos babines aux lèvres de la mère-patrie et il remonta le cours de sa langue. Il revint de ce voyage avec une théorie claire et nette sur le bilinguisme de la langue québécoise: union physique de la langue parlée et de la langue écrite et, conséquemment: amnistie générale pour les fautes de français passées, présentes et futures.
Les années tournèrent encore. La tension montait dans le grand comté du Québec comme dans tout mariage quotidiennement écartillé entre le oui et le non, entre l'amour et la raison, entre chien et chat, entre l'homme et la femme, entre propriétaire et locataire. Comme tout le monde le poète et le député percolaient au dedans d'eux toutes les contradictions possibles et impossibles.

— 4 —

C'est alors qu'au-dessus d'eux, un homme de la loi fédéraliste résolut de reprendre en mains le contrat de mariage et de le réécrire pour le bien de tous. Quelle humiliation pour des conjoints qui voient leur histoire portée au niveau d'un débat public et judiciaire avec la dangereuse promesse d'une réconciliation légale!
C'est alors que les conduites se dérèglent. Le poète, avouant une faillite personnelle dans un système complètement raté, se mit en vente: POETE A VENDRE. Les autobus et les métros cessèrent de rouler. Le chanteur se fit prendre la main dans le sac et promit de lancer la seringue dans la cible du repentir. Le magistrat fit une chute dans le garage de son hôtel et devint omnipotent. Un poète ému composa à sa mémoire: LE BASSIN D'OR. On aurait dit que les pluies acides rongeaient les esprits les plus sains. Quand à l'esprit du poète, personne n'en voulait sauf un tas de miséreux de la poche et de quêteux du gland qui en voulaient à sa fourchette. D'un autre côté, certaines femmes semblaient se recroqueviller entre elles pour une nouvelle sédimentation.

— 5 —

C'est alors que l'inconcevable se conçut. Un député ministériel doit se vêtir et se dévêtir. En ces temps nouveaux de récession ses pas le menèrent au grand EATON'S. Sous le nouveau veston achetable à crédit

battait un coeur qui questionnait: «suis-je un homme public privé du public ou un homme privé privé du privé?» Un coeur jeune et vieux vêtu de neuf. Il s'approche de la caisse... dark passage... le voyage d'un âne... il porte un autre veston neuf plié sur le bras. Un autre veston qu'il faudra aussi payer. Un autre veston que le ministre devra payer au député... «je marche à côté d'une joie qui n'est pas à moi... » (1) Le député regarde autour de lui... «d'une joie à moi que je ne puis pas prendre...» (1) Il en a assez de se faire vivre. Lui aussi il a assez payé. Le ministre le rattrapera s'il le peut - comme la faim talonne le poète - mais lui, le député, il s'en va... «avec le bruit décroissant de mon pas à côté de moi... » (1) La liberté est de l'autre côté de la caisse. Alors le député se pousse dans son beau veston neuf honnêtement payé avec, à ses trousses, le ministre qui, le veston sur le bras, tente de le rattraper. Et le ministre course dans les pas du député. Et à la suite du ministre des milliers et des milliers de citoyens avec toutes sortes de biens dans leurs poches, dans leurs ceintures, dans leurs sacoches, dans leurs manches, dans leurs bottes... Toutes sortes de biens qu'on ne veut pas payer. Une longue chaîne pédale à fond de train à la queue du ministre, tout un peuple de consommateurs qui veut s'affranchir du chiffre.

— 6 —

Et le ministre est rattrapé... «sous les pieds d'un étranger qui prend une rue transversale... » (1) refondu dans la foule des magazineux réfractaires. Comme un poète qui se détache de sa poésie, le député se retrouve seul avec sa peau d'homme... «je me contente pour le moment de cette compagnie mais je machine en secret des échanges par toutes sortes d'opérations des alchimies par des transfusions de sang des déménagements d'atomes des jeux d'équilibres afin qu'un jour transposé je sois porté par la danse de ces pas de joie... » (1).

Par un après-midi frisquet et ensoleillé de fin d'hiver, au Carré St-Louis, un homme goûte quelques instants d'accalmie, éjârré sur un banc. Il porte un pantalon rouge en corde de pauvre usé, un veston vert du surplus de l'armée. Cet homme ne pense à rien. Son esprit est en chasse dans quelques régions proches et lointaines.

(1) St-Denys Garneau

Quelque part, autour, dans une de ces maisons à pignons, au fond d'un garde-robe toute une série de vestons neufs gîsent, accrochés. Cet homme ne remarque pas ce qui se passe aux alentours, ni le vol des pigeons, ni le mini-parc pour enfants qui dissimule un bassin fracturé sous une fontaine tarie. Son âme s'attache à peine à la surface de ce carré qui est un rectangle. Il est silencieux et nombreux à aimer cette journée. Il fait corps avec ce lieu REPRESENTATIF d'un temps arrêté de folklore bourgeois.
Cet homme ne peut pas être nommé. Sans ça, comment pourrait-il s'asseoir tranquille sur le banc de ce parc?
Ca se passait déjà en 1970. Cette année-là,

Michel Bujold
ex-poète

(1) St-Denys Garneau